



Questions & Réponses

LE CONGRÈS INTERNATIONAL

> DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Congrès international est un moment crucial pour le mouvement Slow Food, durant lequel se décide notre direction politique, stratégique et organisationnelle au niveau international, et de ce fait, à tous les autres niveaux de l'organisation, jusqu'à ses racines citoyennes. Il est généralement organisé tous les quatre ans, avec la participation de délégués venus représenter les différents maillons du réseau Slow Food et les projets les plus importants menés par le mouvement. Les décisions prises par le Congrès offrent ainsi une représentation large et fidèle de l'ensemble du réseau, et ont un impact étendu partout où nous œuvrons. Le prochain Congrès aura lieu trois ans après le précédent (Chengdu 2017), respectant ainsi les termes définis à cette occasion.

> OÙ A-T-IL LIEU ?

Le Congrès 2020 aura lieu à **Turin** (Italie), au centre des expositions Lingotto Fiere.

> QUAND A-T-IL LIEU ?

Le 8e Congrès international de Slow Food aura lieu parallèlement à Terra Madre, du 8 au 12 octobre 2020. Le Congrès débutera le **jeudi 8 octobre** et prendra fin le **lundi 12 octobre** avec l'élection de nouveaux corps directeurs du mouvement, l'approbation des documents du Congrès et la clôture des conférences.

La contemporanéité des deux évènements n'a rien d'accidentel. Le Congrès international et Terra Madre proposent des visions cohérentes et complémentaires. Ils abordent les mêmes thèmes mais de manière différente, dans l'objectif de modeler l'avenir de l'alimentation, accréditant Slow Food comme The Food Movement (Le mouvement alimentaire) par excellence, c'est à dire, le mouvement qui sera reconnu comme le leader mondial dans la transformation du système alimentaire, grâce à ses projets et à la vaste diffusion de son réseau.

> QUI SONT LES DÉLÉGUÉS ?

Pour 2020, nous envisageons d'inviter 500 délégués choisis selon le règlement du Congrès, élaboré par le Comité exécutif international et ratifié par le Conseil international. La composition de la délégation doit garantir la représentation des diverses branches de Slow Food :

- la **représentation associative**, à travers les Conviviums
- les **Communautés Slow Food**
- les **principaux projets de l'association** (Sentinelles Slow Food, Arche du Goût, Jardins et Marchés de la Terre en particulier)

Comme toujours, une partie des délégations sera octroyée sur invitation ou sur la base de certaines spécificités.



EN ROUTE POUR LE CONGRÈS INTERNATIONAL

> QUE SE PASSE-T-IL D'ICI AU CONGRÈS ?

Vous trouverez ci-dessous notre feuille de route d'ici au Congrès 2020. Ces étapes, sauf mention contraire, **concernent tous les maillons du réseau international de Slow Food**. Les corps décisionnaires nationaux, coordinateurs locaux, réseaux thématiques et autres formes d'organisation de notre mouvement peuvent **adapter cette feuille de route à leurs besoins**, tant que les aspects fondamentaux sont respectés et que **le droit de participer est garanti à tous** nos membres, militants, volontaires et autres, désireux de prendre part à ce moment crucial de notre histoire.

- Novembre 2019 - Mars 2020 : Discussion de l'appel à l'action à tous les niveaux du réseau
- Janvier 2020 : Premier document du Congrès communiqué à l'échelle mondiale (Appel à l'action, accompagné de ce Questions-réponses) et première date officielle
- Fin février 2020 : Clôture des calculs permettant d'élaborer la liste des délégués du Congrès (avec référence particulière, sans être exclusive, à un certain nombre de membres actifs)
- Février - Mars 2020 : Définition du règlement du Congrès et soumission au Conseil international pour approbation
- Avril 2020 : Convocation du Congrès selon les termes des statuts
- Mai 2020 : Date limite de sélection des délégués au Congrès (et pour Terra Madre)
- 8-12 octobre 2020 : 8e Congrès international de Slow Food

APPEL À L'ACTION

> DE QUOI S'AGIT-IL ?

Vous avez reçu avec ce Questions-réponses un document intitulé **"Appel à l'action"**. Ce document est issu de la Déclaration de Chengdu et des motions du 7e Congrès international de Slow Food, ainsi que de tous les documents approuvés dans l'histoire de Slow Food et ses précédents congrès, à commencer par la signature du Manifeste historique de 1989.


Le document confirme les perspectives philosophiques et politiques élaborées tout au long de nos 30 années d'histoire, des perspectives plus clairement définies dans la Déclaration de Chengdu, **mais il contient aussi de nouveaux éléments importants concernant nos méthodes de travail** : il vise à systématiser nos activités et à définir clairement les objectifs que nous nous sommes fixés pour changer à moyen et long terme l'avenir de l'alimentation et contribuer à sauver le monde. Avant tout, le document propose une première étape via l'adoption de mécanismes et d'outils nous permettant d'améliorer notre impact au niveau local et mondial, et de l'évaluer. Pour atteindre notre but, ce nouveau moyen de définir notre plan d'action à l'échelle mondiale nécessite la contribution de tous.

L'objectif de ce document est ainsi de **lancer le débat préliminaire au Congrès aux quatre coins du monde, en commençant par une base commune**. Grâce à lui, chaque maillon de notre réseau, chaque membre, volontaire, militant Slow Food pourra imaginer l'avenir de Slow Food suivant sa situation à l'échelle locale. En s'appuyant sur son contenu, ils pourront s'en inspirer et l'enrichir, développer et articuler cette vision, en l'adaptant à leur expérience quotidienne.

> COMMENT S'UTILISE-T-IL ?

Chacun de nous est invité dans les mois à venir à lire soigneusement le document, à en discuter et à transmettre ses idées, d'abord au sein de son Convivium ou de sa Communauté, puis en faisant remonter le fruit de ces discussions aux niveaux supérieurs de l'organisation et aux autres maillons du réseau.





Chaque strate du mouvement Slow Food est appelée à **améliorer, intégrer et commenter le document, tout en définissant son propre champ d'action et de contribution** à un ou plusieurs des neuf objectifs présentés.

L'objectif principal est de concevoir les engagements futurs de Slow Food pour chaque situation locale, et immédiatement après, de contribuer à une réflexion sur l'avenir de Slow Food, définie ultérieurement par le Congrès 2020, lorsque le document (modifié) sera considéré comme une déclaration officielle à accepter collectivement (sans oublier la perspective de la prochaine décennie, qui va s'avérer fondamentale).

Comment défendre la biodiversité à notre échelle locale ? Sur quels projets pédagogiques devons-nous travailler ? Quelles stratégies de défense des intérêts souhaitons-nous mettre en place pour influencer les institutions publiques et acteurs du secteur privé ? Quels engagements pouvons-nous prendre pour être plus efficaces et nous assurer d'opérer un véritable changement pour un monde meilleur, dans lequel une alimentation bonne, propre et juste est garantie à tous ? Ce sont les questions fondamentales contenues dans ce document, et auxquelles nous devons tous commencer à réfléchir, et tenter de répondre, en pensant avant toute chose à notre quotidien.



www.slowfood.com

